

Les règles du tri :



Bien vider



Pas besoin de laver



Ne pas emboîter



Compresser



Déposer en vrac

Où trier ?

Point d'apport volontaire

Bac Jaune



Pourquoi trier ?

En triant plus, j'envoie moins de déchets ménagers à l'enfouissement et je les valorise. C'est une véritable ressource pour le territoire.

Bien organiser le tri chez soi !

Nous vous invitons à conserver ce mémo-tri et à l'afficher sur votre réfrigérateur.

Réservez un sac pour le tri des déchets recyclables. Et si vous avez un doute, retrouvez toutes les informations sur www.sytec15.fr
Renseignements au : 04 71 60 72 64

MÉMO TRI

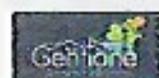


TRIONS + SIMPLE



Tous ensemble pour réduire nos déchets !

À partir du 1^{er} octobre 2022, tous les emballages et les papiers vont dans le bac ou la colonne jaune sur Saint-Flour Communauté, Hautes Terres Communauté et la Communauté de Communes du Pays Gentiane ! Avec la simplification du geste de tri, trions plus et mieux, pour valoriser nos déchets recyclables, réduire l'enfouissement des déchets ménagers et protéger notre environnement.



TRIONS + SIMPLE

Le TRI PLUS SIMPLE !

TOUS les EMBALLAGES et les PAPIERS dans le bac ou la colonne JAUNE !

LES PAPIERS

Journaux, prospectus, magazines



Enveloppes, papiers, courriers



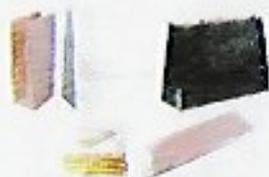
Cahiers, annuaires, catalogues, livres



LES EMBALLAGES

En papier et en carton

Sacs, sachets



Boîtes, cartons



Boîtes (avec bouchons)



En métal

Bidons, aérosols, conserves, barquettes



Canettes



Boîtes, couvercles



Capsules à café, petits contenants, aluminium



En plastique

Bouteilles, flacons (avec bouchons)



Boîtes, blisters, emballages sous vide, barquettes, pots



Sacs, sachets, tubes, sur-emballages, films plastique



N'oubliez pas de les compresser !

Les autres déchets :

Ordures ménagères



Verre



Compost



À déposer en déchetterie

